

MAIRIE de La CELLETTE



**Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal
qui s'est tenue le mercredi 07 avril 2021 à 20 h 30
dans la salle des fêtes**

Convocation du 29 mars 2021

Présents :

M. CAZEAU Jean - Claude, Maire, M. CHAFFRAIX Elie, 1^{er} adjoint, M. NOWAK Patrick, 2^{ème} adjoint, Mme COMBÉMOREL Sophie, 3^{ème} adjoint, Mme HOAREAU Fabienne, Mme MEUNIER Ophélie, M. PITHON Aurélien, Mme CHAFFRAIX Nathalie.

Absents

M. PECYNY Vincent, M. BOULARD Jaki, excusés

Secrétaire :

Madame MEUNIER Ophélie a été élue secrétaire

Délibérations Budgétaires

Approbation des comptes administratifs et des comptes de gestion 2020.

Service de l'eau :

Résultats 2020

	Dépenses	Recettes	résultat 2020	Report 2019	solde au 31/12	r à r dépenses	r à r recettes
Exploitation	13 039,32 €	20 063,27 €	7 023,95 €	115 584,26 €	122 608,21 €	- €	- €
Investissement	16 094,13 €	3 613,67 €	-12 480,46 €	25 253,08 €	12 772,62 €	- €	- €

Comptes Administratif et de Gestion :

Votants : 07 Pour : 07 Abstention : 00 Contre : 00

Affectation des résultats :

Excédent de fonctionnement à reporter au budget 2021 : 122 608,21 €

Excédent d'investissement à reporter au budget 2021 : 12 772,62 €

Votants : 08 Pour : 08 Abstention : 00 Contre : 00

Service du SPANC :

Résultat 2020

	Dépenses	Recettes	résultat 2020	Report 2019	solde au 31/12
Exploitation	525,53 €	- €	- 525,53 €	4 178,60 €	3 653,07 €
Investi	- €	- €	- €	- €	- €

Comptes Administratif et de Gestion :

Votants : 07 Pour : 07 Abstention : 00 Contre : 00

Affectation des résultats :

Excédent de fonctionnement à reporter au budget 2021: 3 653,07 €

Votants : 08 Pour : 08 Abstention : 00 Contre : 00

Budget principal :

Résultats 2020

	Dépenses	Recettes	résultat 2020	Report 2019	solde au 31/12	restes à réaliser dépenses	restes à réaliser recettes
Fonct	92 453,53 €	141 682,38 €	49 228,85 €	147 815,91 €	197 044,76 €	€	- €
Investi	114 905,03 €	57 531,61 €	- 57 373,42 €	- 6 676,05 €	- 64 049,47 €	10 188,00 €	52 976,00 €

Comptes Administratif et de Gestion :

Votants : 07 Pour : 07 Abstention : 00 Contre : 00

Affectation des résultats :

Affectation au compte 1068 sur l'excédent de fonctionnement pour l'année 2021 :
64 049,47 - 42 788 soit 21 261,47 €

Déficit de la section d'investissement reporté sur 2021 : 64 049,47 €

Excédent de fonctionnement à reporter au budget 2021 : 197 044,76 - 21 261,47 soit 175 783,29 €

Votants : 08 Pour : 08 Abstention : 00 Contre : 00

Vote des taux 2021 des taxes locales :

Proposition suite à la réforme de la fiscalité :

- **Taxe Foncier Bâti (TFB)** : 31,42 % : 10,94 (ancien taux communal 2017) + 20,48 (ancien taux départemental 2017)
- **Taxe Foncier Non Bâti (TFNB)** : 61,82 % (maintien au taux de 2020)

Votants : 08 Pour : 08 Abstention : 00 Contre : 00

Fixation des durées d'amortissement des travaux neufs réalisés en 2020 sur le réseau d'eau potable

Travaux	Montant	Durée d'amortissement proposée	Annuité d'amortissement
Extension réseau au village de La Croix Blanche	7 394,71 €	40 ans	184,87 €
Travaux neufs divers sur réseau	1 514,68 €	40 ans	37,87 €
Travaux neufs de branchement	4 110,25 €	40 ans	102,76 €
Mise en place réducteur de pression	2 067,49 €	25 ans	82,70 €
			408,20 €

Votants : 08 Pour : 08 Abstention : 00 Contre : 00

Vote des budgets primitifs 2021 :

Service de l'eau :

Votants : 08 Pour : 08 Abstention : 00 Contre : 00

Service du SPANC :

Votants : 08 Pour : 08 Abstention : 00 Contre : 00

Budget principal :

Votants : 08 Pour : 08 Abstention : 00 Contre : 00

SYNTHÈSE DE L'ENSEMBLE DES BUDGETS 2021

Budget	Sections	Dépenses	Recettes
Principal	Fonctionnement	310 956,29 €	310 956,29 €
	Investissement	137 705,47 €	137 705,47 €
C.C.A.S.	Fonctionnement	3 455,15 €	3 455,15 €
SPANC	Fonctionnement	10 636,07 €	10 636,07 €
EAU	Fonctionnement	143 128,21 €	143 128,21 €
	Investissement	19 269,39 €	19 269,39 €

Autres délibérations

- **1/ Validation définitive de la vente à Monsieur Gilles VALETTE de la parcelle cadastrée section A n°330 selon les modalités suivantes :**

Surface : 135 m²

Estimation du Pôle d'évaluation domaniale de Clermont Ferrand : 182 € (1,35 €/m²)

Frais d'acte administratif : 15 €

Pas de géomètre ni d'enquête publique

Sur la base de ces modalités le conseil municipal se prononce comme suit pour la vente :

Votants : 08 Pour : 08 Abstention : 00 Contre : 00

- **2/ Remboursement de frais au budget principal par le budget du service de l'eau**

Le conseil municipal par 8 voix pour, 0 voix contre décide du remboursement par le budget du service de l'eau au budget principal des frais du personnel mis à disposition pour les exercices 2020 et 2021 à hauteur de 1 600 €

- **3/ Remboursement de frais au budget principal par le budget du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).**

Le conseil municipal par 8 voix pour, 0 voix contre décide du remboursement par le budget du service Public d'Assainissement Non Collectif au budget principal des frais du personnel mis à disposition pour les exercices 2020 et 2021 à hauteur de 1 400 €

Questions diverses

Pas de questions diverses

A LA CELLETTE, le 07 avril 2021

Le Maire Jean-Claude CAZEAU